Éxperiences américaines de la campagne de Corée

Autor(en): **Montfort, M.-H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **108 (1963)**

Heft 11

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-343176

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

lancement; propulsion chimique; propulsion nucléaire et électrique; les charges utiles; les moyens d'essais et les laboratoires; les installations et les équipements des bases; matériaux spéciaux et questions fondamentales.

L'essentiel de ce programme réside dans la mise au point d'un satellite de communications et d'un moteur spatial nucléaire; puis viennent la création d'une base de lancement et un programme d'instruction pour les spécialistes de l'astronautique. On voit donc d'emblée l'énorme intérêt que suscite pour l'Europe ce domaine nouveau de l'espace. Toute la haute industrie tient à se mettre sur les rangs pour participer à un développement auquel est promis un vaste avenir. Bien que toute cette activité soit dite pacifique, il est plus que probable que, au train où vont les choses, de nombreux secteurs de la défense en tireront profit.

A vrai dire, ces organismes créés par l'initiative privée dans le cadre européen, paraissent encore se chevaucher. La concentration et la hiérarchisation réalisées pour l'ensemble des entreprises en France, devraient être transposées sur le plan européen, où apparaissent quatre grandes organisations dont l'amalgame est encore indécis. Ce sera l'œuvre du temps.

J. Perret-Gentil

Expériences américaines de la campagne de Corée

Au lendemain de toute guerre, les autorités responsables de la préparation militaire du pays font le bilan des méthodes d'instruction, des procédés de combat, de l'armement et des moyens matériels qui ont exercé une influence positive ou négative sur le destin de l'armée. Cette constatation est également valable pour les nations qui ne se sont pas battues et qui, de ce fait, cherchent à profiter des expériences des autres.

Au nombre des problèmes qui retiennent souvent l'attention du commandement, celui de la discipline figure parmi les plus discutés. On sait que les thèses en présence cherchent à concilier les exigences de la « discipline imposée » par le règlement avec celles de la « discipline consentie » par la troupe. Cette dernière tendance s'est exprimée dans la définition plus ou moins nébuleuse de « démocratisation de l'armée » qui cherche à améliorer les relations de service entre officiers et soldats en atténuant ce que la distinction des grades et de l'autorité qui en découle peut avoir de trop rigide dans la hiérarchie militaire.

Comme on le voit, l'idée de « démocratiser l'armée » n'est pas nouvelle. Elle s'est sans doute imposée, à diverses reprises, dans tous les pays, ne fût-ce qu'à titre théorique. On en parla beaucoup, en Suisse, après la guerre de 14-18, et, à cette époque, une telle réalisation constitua l'un des objectifs du parti socialiste.

L'étude qui suit aborde ce thème délicat qui fut ardemment discuté aux Etats-Unis, après la guerre de Corée, au cours de laquelle, certaines unités américaines n'auraient pas fait preuve de la discipline propre aux traditions de ce pays. Notre auteur souligne n'avoir utilisé que des documents américains, largement diffusés dans le public et nous sommes heureux de cette précision qui nous affranchit d'être suspectés de vouloir, dans cette revue, donner des leçons d'éducation militaire à des armées étrangères.

En nous élevant au-dessus de cet affrontement doctrinaire, il convient aussi de se rappeler que des soldats qui se battent, plus ou moins volontairement, sur des théâtres d'opérations extérieurs, dans le cadre de ce qu'on nomme la « guerre périphérique », au profit immédiat d'un peuple dont ils ignoraient souvent jusqu'à l'existence, ne sauraient avoir ni l'enthousiasme, ni la conviction qu'ils éprouveraient en luttant pour la défense de leur propre sol. Et pourtant cette constatation, comme aussi les lignes qu'on va lire, ne nous font pas oublier ni la belle conduite des troupes américaines du général Pershing engagées, en 17-18, sur le front français, notamment dans le secteur de St. Mihiel, ni la valeur des armées d'un Patton ou d'un Patch qui, de 43 à 45, contribuèrent si efficacement à la libération de la France et à la victoire des Alliés.

Rédaction
R. M.

---

1. Introduction

Qui ne se souvient de l'effarement admiratif avec lequel furent reçus dans notre pays, au lendemain de la guerre 1939-1945 et immédiatement avant le début de la guerre de Corée, les permissionnaires américains des troupes d'occupation d'Allemagne?

Désinvolture, élégance, discipline éthérée: le bon peuple s'esbaudit. Cette armée que nous découvrions était, après tout, celle des vainqueurs! Et aussitôt de demander que nous la prenions en exemple: foin de cette rigidité militaire — pour l'occasion appelée prussienne, ce qui devait bien démontrer combien elle était dépassée — qui, durant des décennies, avait été à la base de notre éducation militaire.

Il fallait « démocratiser » l'armée. Le grand mot était lâché.

Restait à voir ce qu'il signifiait; et aussi à quoi cette « démocratisation » demandée pouvait conduire. Nous n'eûmes pas, heureusement, le périlleux privilège d'en faire l'expérience dans notre chair, mais nous fûmes les témoins du drame américain de Corée où, pendant trois années, entre 1950 et 1953, la discipline démocratique qu'on nous avait donnée en exemple fut mise à l'épreuve du feu. Et nous savons aussi aujourd'hui ce que les Américains eux-mêmes pensent des tendances et du relâchement qui — bien souvent à leur corps défendant — vinrent fléchir à la fin de la seconde guerre mondiale, la discipline plus stricte qui avait été celle de leurs troupes dans les premières années du conflit.

Il est intéressant d'étudier:

— l'œuvre de la commission Doolittle qui préconisa la « démocratisation » de l'ancienne discipline;

— les résultats pratiques enregistrés dans la guerre de Corée;

— les causes profondes de l'échec américain en Corée sur le plan de la discipline.

Nous nous appuyerons, pour étayer cette étude, uniquement sur ce que les Américains ont dit et écrit eux-mêmes des expériences qu'ils vécurent, particulièrement dans les enquêtes qui furent ultérieurement rassemblées et publiées par Kinkead sous le titre « In every War but one ».

2. L'œuvre de la Commission Doolittle

Dans les années 1945, un fort courant de protestation contre les aspects d'une discipline qui avait été parfois rude traversa l'armée américaine. On était vainqueur. Le spectre de la guerre s'éloignait. L'armée, là-bas comme chez nous, n'était plus populaire et entrait dans une crise qui allait s'étendre sur plusieurs années.

On parlait beaucoup d'abus qui, durant la guerre, avaient parfois été commis par des commandants d'unités, par des officiers subalternes, par des sous-officiers. Une commission d'enquête fut constituée pour établir ce que contenaient de vrai ces allégations et proposer les réformes éventuellement nécessaires.

Ce fut l'origine et le but de la commission Doolittle.

Cette commission se mit immédiatement au travail: elle commença par enquêter, réunir les plaintes, citer témoins et plaignants. Et aussitôt s'impose une première et assez surprenante constatation: furent entendus, en tout et pour tout, seuls représentants « autorisés » d'une armée de huit millions de soldats, *quarante-deux* individus sélectionnés comme représentatifs! Certes, on dépouilla parallèlement un certain courrier: un millier de lettres environ. Mais ce furent là les seuls témoignages qui servirent de base aux décisions capitales qui allaient être prises.

La commission Doolittle estima — son enquête terminée — qu'il n'y avait qu'un moyen sûr d'éviter le retour d'abus dus à une discipline trop stricte: le nivellement. Elle préconisa, sous forme de propositions concrètes, l'atténuation des différences qui existaient entre chefs et troupe, entre officiers et soldats et surtout entre sous-officiers et troupe. Le bonheur du soldat — c'était cela qu'on recherchait et qui devenait curieusement le but du service — résidait, selon l'avis de la commission, dans un égalitarisme qui devait rendre impossible ou improbable le retour aux brimades et aux abus d'autorité dont l'enquête avait établi l'existence sous forme de cas

isolés. Il fallait, en outre, mettre un moyen de défense aux mains des subordonnés; la commission d'enquête recommanda une extension des pouvoirs de l'inspectorat général (qui existait depuis fort longtemps), auprès duquel tous ceux qui s'estimeraient lésés ou menacés devaient pouvoir recourir pour obtenir justice ou protection [1]. Enfin, les chefs subalternes devaient être restreints et pratiquement dépouillés de la majeure partie de leurs pouvoirs disciplinaires.

La commission Doolittle avait terminé ses travaux en un temps record. Elle déposa ses conclusions qui furent acceptées. Comme toujours, lorsqu'il s'agit de réformes de ce genre, il fallut très peu de temps pour que les modifications proposées entrent dans les mœurs. La discipline assez stricte de l'ancienne armée prit une allure plus libre, plus élégante, en un mot, plus « démocratique ». Chacun — à l'exception d'un certain nombre d'officiers probablement bornés ou rétrogrades — s'en félicita. Ce sont les permissionnaires de cette armée si heureusement démocratisée que nous vîmes flâner dans notre pays. Et que nous admirâmes.

Vint la guerre de Corée.

3. L'armée démocratisée dans la guerre de Corée

Il faut la voir aborder le combat telle qu'elle fut, cette armée. Sans enjoliver les événements, mais sans qu'ils nous fassent oublier non plus les éclairs qui, de temps en temps, illuminèrent une campagne qui fut moralement fort sombre.

Des faits brutaux, relevés par les enquêteurs américains eux-mêmes:

— des corps de troupe, dont on a attribué l'anéantissement à l'ennemi, ont tout simplement fui en bloc, avant même d'avoir établi le contact avec lui.

[1] Un système qui présente, à première vue, quelque parenté avec notre « droit de plainte », mais qui en diffère néanmoins radicalement sur un point capital: l'instance de recours, dans l'armée américaine, est située hors de la hiérarchie! Les conséquences sont dès lors très différentes...

— Dans plusieurs divisions, des compagnies entières ont abandonné leurs positions et ont fui le feu ennemi (une de ces unités comptait 400 hommes).

— De très nombreux cas de rébellion individuelle devant l'ennemi ont été enregistrés et punis. La cohésion des troupes et la camaraderie étaient détestables.

— Dans les quatre premiers mois de guerre, l'armée perdit deux fois plus d'hommes qu'il fallut évacuer à cause de blessures aux pieds et non par suite des combats avec l'ennemi.

— 7190 Américains furent faits prisonniers et 38 % moururent en captivité, contre 0 % pour les Turcs [1] qui durent subir des conditions d'existence semblables et parfois pires. Un taux de mortalité anormal.

— Dans les camps de prisonniers américains, on enregistra des cas de meurtres entre camarades.

— Un prisonnier américain sur trois a collaboré volontairement avec les communistes, *sans jamais qu'aucune contrainte physique* n'ait été exercée sur lui. 13 % des prisonniers américains ont participé activement — sans contrainte physique — à la propagande chinoise contre leur propre pays: écrits, articles de journaux, émissions radiophoniques, et ceci *consciemment*. On cite le cas d'un officier qui, quelques heures après avoir été capturé, invitait par radio ses camarades à déposer les armes; ce n'est pas un cas isolé.

— Dans les camps, les prisonniers américains se dénonçaient entre eux au commandant chinois et s'espionnaient les uns les autres. La méfiance régnait partout. L'entr'aide n'existait pas; on laissait facilement mourir le voisin (on cite des cas où l'on précipita son décès) sans lui venir en aide. On ne se considérait plus comme des soldats.

---

[1] 229 prisonniers.

Il faut arrêter là ce pénible bilan; et rappeler pourtant que ces révélations sont le fait des Américains eux-mêmes qui, c'est tout à leur honneur, ont voulu que la lumière soit faite afin que puissent être établies les causes de ce comportement tragique. Le mal devait être saisi à sa source. Il nous intéresse aussi de comprendre comment l'armée redoutable d'Okinawa et d'Avranches, de Bastogne et de Remagen, avait bien pu en arriver là.

4. Les causes profondes de l'échec de Corée

Sitôt connus, les faits que nous venons de rapporter bouleversèrent l'opinion américaine. De tous côtés, on réclama des explications. Des enquêtes furent ordonnées et conduites avec une précision minutieuse, une méthode qui ne laissa rien au hasard et rien dans l'ombre.

Et, très rapidement, les conclusions s'imposèrent.

L'échec de Corée était celui d'une armée où l'égalitarisme et le confort avaient tué la discipline. La « démocratisation » avait forgé le drame.

* * *

En étouffant pratiquement le pouvoir disciplinaire des commandants d'unités, la commission Doolitlle avait largement ouvert la porte aux pires égarements. Mis — la plupart du temps — dans l'impossibilité de sévir *immédiatement* avec énergie, de sanctionner sans rémission et sur place les délits flagrants de leurs soldats, les officiers prirent tout naturellement l'habitude de *demander* l'exécution des ordres plutôt que de l'exiger. L'obéissance devint curieusement le fait de la bonne entente chef-subordonnés, d'un certain type de marchandage basé sur des concessions réciproques.

Si l'autorité des officiers avait été sérieusement mise en cause, celle des sous-officiers fut littéralement annihilée. Certes, ils n'avaient pas jusqu'alors disposé d'aucun pouvoir disciplinaire; mais ils pouvaient largement s'appuyer sur

leurs chefs pour étayer leur autorité, pour les couvrir et les aider. Ce ne fut soudain plus le cas. Les officiers, eux-mêmes bridés, ne purent plus leur apporter le soutien d'une autorité qui avait cessé d'être indiscutée. La règle s'institua qu'un ordre de sous-officier n'obligeait pas.

L'instance de réclamation — l'inspectorat général — mise à disposition de la troupe, et dont le rôle et les compétences furent présentés sous un jour particulier, réduisit à néant toute velléité de réaction énergique des chefs contre l'indiscipline. La tolérance devint une loi, le refus des responsabilités une règle.

A cela vint s'ajouter, comme corollaire normal, l'augmentation du confort [1], la diminution des exigences physiques, l'amollissement des troupes. Bien-être, sécurité, repos devinrent paradoxalement des buts en eux-mêmes; par rapport aux fins dernières d'une armée, la lutte, le combat, la souffrance, les méthodes préconisées et appliquées étaient aux antipodes des effets recherchés.

Et au jour où éclata la guerre, cette armée démocratisée, indisciplinée et sous-entraînée (ce sont les Américains qui la reconnaissent aujourd'hui avoir été telle), s'avéra incapable de supporter le premier choc de son fruste et dur adversaire. Si la catstrophe irrémédiable put être évitée, ce fut essentiellement dû à la fermeté des chefs américains qui comprirent sans peine la nature du mal dont souffrait leur armée et à la célérité avec laquelle ils n'hésitèrent pas, en plein combat, à rétablir, souvent durement, une discipline sans laquelle toute entreprise militaire est vouée à l'échec.

---

[1] Voici un texte, à cet égard, révélateur:
Instruction du Département de la guerre USA, Circulaire n° 100, paragr. V, 1. (18. 4. 1947):
« Un moral des troupes élevé est l'un des facteurs les plus importants et nécessaires pour gagner les batailles. En temps de paix, il est tout aussi important de maintenir un moral élevé dans l'Armée, pour accomplir le mieux possible la mission du Département de la guerre, et pour être prêts à faire face aux événements les plus imprévus.
Pour obtenir et maintenir ce moral élevé, les aliments doivent être préparés de façon à être appétissants et agréables au goût, afin qu'ils conservent leur valeur nutritive. Pour que le Soldat américain reste le meilleur soldat du monde, il est nécessaire qu'il soit le soldat le mieux nourri ».

5. Conclusions

Il est utopique de vouloir « démocratiser » une armée. L'expérience américaine l'a parfaitement démontré et nous devons nous féliciter de n'avoir pas suivi cet exemple dans la mesure où d'aucuns, il y a une quinzaine d'années, souhaitaient que nous le fassions. Tenant compte des fins poursuivies par la force armée, fins bien particulières, ne peuvent que correspondre des procédés particuliers d'instruction, d'entraînement, de commandement. Une armée est démocratique dans la mesure où l'Etat qu'elle doit défendre l'est, mais elle ne saurait l'être dans son essence ou son organisation, sans saper par ce fait même sa propre valeur.

Cette « démocratisation » irait d'ailleurs, paradoxalement, à l'encontre de son propre bien-être. L'armée américaine « démocratisée » était une armée malheureuse, au contraire du corps des « Marines » où la discipline rigoureuse créait l'esprit de corps et la fierté: « La discipline », disait Jean Dutourd, « est aussi nécessaire au soldat que l'air qu'il respire; plus que la force des armées, c'en est le bonheur ».

C'est cette discipline stricte qui fit, fait et fera toujours, la valeur d'une troupe. C'est cette discipline qui donne à une troupe la pleine conscience de sa propre valeur, la confiance en elle-même, l'indispensable cohésion sans laquelle rien de valable ne peut être fait. « Force-les de bâtir ensemble une tour », écrivait Saint-Exupéry, « et tu les changeras en frères. Mais si tu veux qu'ils se haïssent, jette-leur du grain ». L'armée américaine a fait cette expérience, dont elle est heureusement revenue. A nous de la garder en mémoire et d'en faire notre profit.

Capitaine EMG M.-H. Montfort